



Le 26 mars 2018

Mise en place des trois groupes de travail suite aux décisions du Comité National extraordinaire du 28 février 2018

Lors du Comité National extraordinaire du 28 février 2018, il a été décidé collectivement de la mise en place de 3 groupes de travail liés aux questions budgétaires. Le secrétariat national propose le calendrier suivant :

1°) Le premier groupe de travail associera des représentant-es de structures, la commission de contrôle des comptes et le SN pour établir **le montant à partir duquel il sera nécessaire de faire valider des dépenses imprévues en Bureau National ou Comité Nationale**, prenant en compte les nécessités d'une gestion rigoureuse et le fait de ne pas passer trop de temps en instances nationales sur ces questions. L'objectif serait de débattre/valider la proposition issue du groupe de travail au Comité national de juillet prochain. Cette réunion **aura lieu le mercredi 16 mai 2018 de 10h à 13h.**

2°) Le deuxième groupe de travail associera des représentant-es de structures et le SN et travaillera sur **le budget prévisionnel 2019** de Solidaires afin qu'il puisse être présenté lors du Bureau National de septembre. Cette réunion **aura lieu le jeudi 14 juin 2018 de 10h à 16h.**

3°) Le troisième groupe de travail, qui associera des représentant-es de structures et le SN et travaillera sur la question **des cotisations** dans la perspective du prochain congrès de notre union, **aura lieu le jeudi 11 octobre 2018 de 10 à 16h.**

Les structures nationales/Fédérations ou Solidaires Locaux qui souhaitent en amont apporter leur contribution sur ces différents sujets peuvent écrire à contact@solidaires.org.

Tous ces groupes de travail auront lieu dans les locaux de Solidaires au 31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris.